

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

EXTRAIT N° 93.24 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres du Conseil Communautaire :

SEANCE DU 25 JUIN 2024

- En exercice : 89
- Présents : 52
- Votants : 71 (19 procurations)
- Suffrages exprimés : 67 (67 pour et 4 abstentions)
- Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le dix-sept juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes du Poët (commune du Poët), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents ou représentés :

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret-Sur-Méouge : Mme Annick ARMAND
- Pour la commune de Bayons : M. Régis RIOTON
- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU représenté par son suppléant, M. Philippe RENOUF
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Geneviève DEMONTIS
- Pour la commune de Clamensane : Mme Emilie VAUTRIN
- Pour la commune d'Hourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune d'Etoile St-Cyr : Mme Frédérique FRONFREYDE
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU représenté par M. Gérard TENOUX à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Jérôme FRANCOU
- Pour la commune de La Pierre : Mme Elisabeth DEPEYRE représentée par son suppléant, M. Olivier REYNAUD
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS représenté par M. Jean-Michel MAGNAN à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - M. Maurice BRUN représenté par Mme Renée MAOUI à qui il a donné procuration
 - M. Jean-Marc DUPRAT
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Michel JOANNET
 - Mme Isabelle LAMONTRE-MOULIN
 - Mme Michèle MAFFREN
 - M. Pierre SEINTURIER
 - Mme Anne TRUPHEME représentée par Mme Annick ARMAND à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Georges PAPEGAY représenté par son suppléant, M. Alain MONTAY
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI représenté par M. Jérôme FRANCOU à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY
- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY représenté par M. Patrick CLARES à qui il a donné procuration
 - Mme Maryline RICHAUD représentée par M. Florent MARTIN à qui elle a donné procuration

- Pour la commune de Monétier-Allemont : Mme Ghislaine OLIVE
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX représentée par Mme Véronique ARLAUD à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-Josée DUFOUR
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY
- Pour la commune de Saint-André-De-Rosans : Mme Cécile LIOTAR
- Pour la commune de Sainte-Colombe : M. Jean-Pierre ROUX représenté par son suppléant, M. Bernard COSSU
- Pour la commune de Saint-Pierre-Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND représenté par M. Daniel ROUIT à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Serres :
 - Mme Véronique ARLAUD
 - Mme Arlette MAYER représentée par M. Gilles CREMILLIEUX à qui elle a donné procuration
 - M. Daniel ROUIT
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ représenté par son suppléant, M. Thierry GAUDIN
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Patrick CLARES
 - M. Bernard CODOUL
 - M. Cyril DERDICHE
 - Mme Françoise GARCIN
 - M. Nicolas LAUGIER représenté par Mme Christiane TOUCHE à qui il a donné procuration
 - Mme Nicole PELOUX représentée par Mme Marianne ROUX à qui elle a donné procuration
 - Mme Christine REYNIER représentée par Mme Françoise GARCIN à qui elle a donné procuration
 - Mme Emilie SCHMALTZ représentée par M. Bernard CODOUL à qui elle a donné procuration
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER représenté par M. Daniel SPAGNOU à qui il a donné procuration
 - Mme Christiane TOUCHE
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE représenté par M. Gilles MOSTACHETTI à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHÜLER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD représenté par M. Gérard MAGAUD à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune du Val-Buëch-Méouge :
 - Mme Béatrice ALLIROL représentée par M. Gérard NICOLAS à qui elle a donné procuration
 - M. Gérard NICOLAS
- Pour la commune de Valavoire ! M. Hervé MIRAN représenté par M. Jean-Jacques LACHAMP à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois-Les-Pins : Mme Marianne ROUX

Absents non représentés :

- Pour la commune de Bellafaire : M. Bernard CAVEING
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune du Bersac : Mme Dominique DROUILLARD
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP
- Pour la commune de Nossage-Et-Benevent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane REYNAUD-DELAUP
- Pour la commune de Saint-Geniez : M. Olivier CHABRAND
- Pour la commune de Sisteron :

- M. Jean-Pierre BOY
 - M. Jean-Louis CLEMENT
 - Mme Christiane GHERBI
 - M. Sylvain JAFFRE
 - Mme Cécilia LOUVION
 - M. Franck PERARD
 - Mme Stéphanie SEBANI
- Pour la commune du Val-Buëch-Méouge : M. Grégory MOULLET
 - Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
 - Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON

ORDRE DU JOUR : Désignation des représentants de la CCSB à l'office de tourisme intercommunal Sisteron Buëch (délibération complémentaire)

Le 26 février 2024, le conseil d'administration de l'office de tourisme des Hautes Terres de Provence a acté la dissolution de l'association.

Le 25 mars 2024, l'assemblée générale extraordinaire de l'association gestionnaire de l'office de tourisme Sisteron Buëch a décidé l'élargissement de son périmètre d'intervention à tout le territoire intercommunal et a modifié en conséquence la composition de son conseil d'administration. Concernant le collège des élus communautaire désignés par la CCSB, le nombre est porté à 15 contre 13 auparavant.

Les 15 élus se répartissent dans les 4 collèges suivants :

- 8 élus du 05 et du 26 ;
- 5 élus du 04 ;
- 1 élu du périmètre de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence ;
- 1 élu du périmètre du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Lors du conseil communautaire du 10 avril 2024, seuls les élus siégeant dans les collèges du 04, de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence et du Parc naturel régional des Baronnies Provençales ont pu être désignés à savoir : Gilles CREMILLIEUX, Emilie VAUTRIN, Nicolas LAUGIER, Jean-Michel MAGNAN, Nicole PELOUX, Jean-Christophe PIK et Alain RAHON

Les élus siégeant dans le collège du 05 et du 26 n'ont pas pu être désignés pour des raisons techniques.

Il est donc proposé au conseil communautaire de désigner les 8 élus du 05 et du 26 afin de compléter la liste des élus de la CCSB siégeant au sein de l'office de tourisme intercommunal Sisteron Buëch.

Huit candidats sont déclarés : Eric DEGUILLAME, Michel JOANNET, Michèle MAFFREN, Gérard NICOLAS, Daniel ROUIT, Marianne ROUX, Jean SCHÜLER et Lionel TARDY.

Tous les conseillers prennent part au vote électronique à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Suffrages exprimés : 67
- Abstention : 4

Suffrages obtenus :

- Eric DEGUILLAME : 67 voix
- Michel JOANNET : 67 voix
- Michèle MAFFREN : 67 voix
- Gérard NICOLAS : 67 voix

- Daniel ROUIT : 67 voix
- Marianne ROUX : 67 voix
- Jean SCHÜLER : 67 voix
- Lionel TARDY : 67 voix

Après avoir délibéré, le conseil communautaire déclare élus délégués de la CCSB à l'office de tourisme Sisteron Buëch : Eric DEGUILLAME, Michel JOANNET, Michèle MAFFREN, Gérard NICOLAS, Daniel ROUIT, Marianne ROUX, Jean SCHÜLER et Lionel TARDY.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.

Pour extrait conforme

Le Président,

Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,
Florent ARMAND

Publiée le : 28 JUIN 2024